

**PARTICULIERS**

**Guide et catalogue  
des principales  
opérations et services  
de votre banque  
au 1<sup>er</sup> janvier 2011**

Edition au 1<sup>er</sup> septembre 2010

Prix en Euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues

**BANQUE POPULAIRE  
DU SUD**



*Banque et populaire à la fois.*

[www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr)

## Extrait standard des tarifs\*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

### Liste des services tarifs en €

#### Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet

(Cyberplus)<sup>(1)</sup> 3.00 € / mois  
Soit pour information 36,00 euros par an

#### Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

- par alerte 0,20 € /SMS

#### Carte de paiement internationale (Visa Internationale)

- à débit immédiat par an 39,00 €  
- à débit différé par an 45,00 €

#### Carte de paiement à autorisation systématique

(Visa Electron) par an 30,00 €

#### Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement

de la zone euro (Carte Internationale)  
(par retrait et à partir du 5<sup>ème</sup> retrait par mois) 1,10 € / retrait

#### Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro

- en agence par virement 3,50 €  
- par internet par virement 0,26 €

#### Frais de prélèvement

- mise en place d'une autorisation de prélèvement 8,75 €  
- par prélèvement gratuit  
- si créancier type organisme public et assimilés gratuit

#### Commission d'intervention

- par opération, avec un plafond de 274,00 euros/par mois 13,70 €

#### Assurance perte ou vol des moyens de Paiement

(Securipius) par an 26,50 €

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

<sup>(1)</sup>Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Pour toute question ou toute réclamation relative à la bonne exécution de votre contrat, vous pouvez nous contacter pendant les heures d'ouvertures de nos agences au :  
09 69 32 21 72 (Numéro Cristal, non surtaxé).

## Sommaire

### Comprendre le fonctionnement de votre compte.....P. 4-5

- Vos opérations courantes
- Vos opérations exceptionnelles
- Le fonctionnement des dates de valeur

### Utiliser vos moyens de paiement.....P. 6 à 9

- Choisir votre carte bancaire
- Les services liés à votre carte
- Retirer des espèces
- Emettre ou recevoir un virement
- Autoriser un prélèvement sur votre compte
- Utiliser un chéquier
- Les irrégularités de fonctionnement

### Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins..P. 10

### Gérer votre compte à distance.....P. 11

### Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine. P. 12-13

- Bénéficier d'une épargne disponible
- Epargner en vue d'un projet immobilier
- Epargner pour vos enfants
- Dynamiser votre épargne
- Gérer votre portefeuille boursier
- Gérer votre patrimoine financier

### Financer vos projets.....P. 14-15

- Gérer votre trésorerie et maîtriser les imprévus
- Vos projets personnels
- Vos projets immobiliers
- Financer vos études et votre installation
- Assurer votre crédit
- Autres frais liés à la vie d'un prêt

### Protéger votre famille et vos biens.....P. 16-17

- Votre assurance personnelle
- Assurer l'avenir de vos proches
- Protéger vos biens

### Effectuer vos opérations bancaires avec l'étranger.....P. 18-19

- Vos opérations de change
- Vos opérations par carte bancaire
- Vos virements vers l'étranger
- Vos virements en provenance de l'étranger

Ces conseils et tarifs ne sont pas exhaustifs.

L'ensemble de nos conditions est disponible auprès de votre agence.

# Comprendre le fonctionnement de votre compte

## VOS OPÉRATIONS COURANTES

### ■ Ouverture d'un compte de dépôt avec remise de la convention de compte **gratuit**

Elaborée dans le cadre de la charte bancaire, la convention de compte précise :

- Les modalités de fonctionnement du compte
- La périodicité des extraits de compte
- La délivrance des chèques, leur utilisation et leur mise en opposition
- Les tarifs associés à la convention

Une nouvelle convention de compte est à votre disposition depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009. Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence. Vous retrouverez également l'intégralité des conditions générales de la convention sur notre site Internet : [www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr)

### ■ Frais de tenue et de fonctionnement du compte **gratuit**

- Compte créditeur sur le trimestre **gratuit**
- Compte ayant présenté une position débitrice au cours du trimestre - Frais forfaitaires **9,00€/trimestre**

Les frais forfaitaires représentent la partie fixe de la prestation de gestion administrative et comptable liée à la tenue du compte.

- Commission de compte sur les débits du trimestre **0,060%** (taux applicable au total des mouvements au débit du compte)

La commission de compte est calculée sur les opérations passées au débit du compte et représente la partie proportionnelle de la prestation de gestion administrative et comptable liée à la tenue du compte.

- Commission de plus fort découvert **0,0798%**

Taux applicable au plus fort découvert de chacun des mois du trimestre concerné (ce taux peut varier chaque trimestre).

**Conseil : pour limiter l'ensemble de ces frais, conservez un seul compte de dépôt pour vos opérations quotidiennes et domiciliez tous vos revenus sur ce dernier.**

### ■ Délivrance d'un RIB ou d'un IBAN\* **gratuit**

\*Relevé d'identité bancaire international

### ■ Changement d'adresse **gratuit**

### ■ Relevés de compte (forfaits mensuels)

Le relevé comprend le solde de tous vos comptes et l'historique des opérations des comptes ayant mouvementé pendant la période

- Envoi mensuel **gratuit**
- Envoi bimensuel **1,75€**
- Envoi hebdomadaire **3,50€**
- Envoi quotidien **20,00€**
- Relevés de comptes, relevés CB, dématérialisés (par Internet via Cyberplus) **gratuit**

### ■ Opérations accessibles avec votre carte bancaire sur nos automates

- Solde des comptes **gratuit**
- Consultation des dix dernières opérations **gratuit**
- Encours carte bancaire **gratuit**
- Edition de RIB ou d'IBAN **gratuit**

**Conseil : conservez vos relevés de compte au moins 10 ans. Ils feront foi en cas de litige avec un tiers.**

### ■ Edition d'un historique des opérations sur un automate Banque Populaire **gratuit**

### ■ Carnet de bord **15,00€**

### ■ Recherche d'un document

- Recherche de documents en cas de contestation fondée et exprimée dans les treize mois de l'opération contestée **gratuit**
- Autre recherche simple **12,00€**
- Réédition d'un relevé de compte **3,60€**

### ■ Relevé de compte conservé à l'agence (forfait mensuel) **7,00€**

## VOS OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

### ■ Clôture et transfert de compte vers une autre banque

- Comptes de dépôt et autres comptes **gratuit**
- Plan et Livret d'Épargne Logement, Plan d'Épargne Populaire **90,00€**
- Comptes Titre ou PEA **28,73€ par ligne** avec un minimum de **98,00€**

**Information : le transfert d'une formule d'épargne logement avec les droits à crédits qu'elle a générés demande la constitution d'un dossier complexe.**

### ■ Transferts de tous comptes vers une autre Banque Populaire **gratuit**

**Information : vous ouvrez un nouveau compte, nous nous occupons du transfert de tous vos virements et prélèvements.**

**Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte. N'hésitez pas à consulter votre conseiller.**

### ■ Commission de suivi **63,00€/trimestre**

Elle rémunère la gestion administrative et comptable de situations particulières

- Compte débiteur de plus de 80 jours sur 3 mois
- Compte créditeur de moins de 152€ n'ayant enregistré aucune opération depuis plus de 6 mois
- Compte en règlement judiciaire

### ■ Commission sur compte interdit bancaire jusqu'à régularisation **15,00€/mois**

### ■ Frais de saisie-attribution, d'avis à tiers détenteur **85,00€/acte**

### ■ Frais sur opposition administrative : 10% du montant de l'opposition avec un maximum de 85,00€

## LE FONCTIONNEMENT DES DATES DE VALEUR

La date de valeur correspond à la date à partir de laquelle une somme est effectivement créditée ou débitée sur le compte. Elle sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

- Versement ou retrait d'espèces **Jour**
- Remise de chèques tirés sur la Banque Populaire du Sud\* **Jour ouvré**
- Remise de chèques tirés sur une autre banque\* **Jour ouvré +1**
- Réception ou émission d'un virement **Jour**
- Paiement d'un prélèvement **Jour**

\*Pour une remise de chèques faite avant 14h00.

# Utiliser vos moyens de paiement

## CHOISIR VOTRE CARTE BANCAIRE

Les cartes bancaires vous permettent :

- de retirer des espèces aux distributeurs automatiques
- de régler des achats chez les commerçants acceptant ce moyen de paiement
- de disposer de services d'assistance et de prévoyance
- de réaliser vos opérations bancaires les plus courantes en toute liberté dans nos espaces « Libre-Service Bancaire »
- de recharger le crédit de votre téléphone portable

De la carte de retrait Point Argent Plus, utilisable par nos jeunes clients dès l'âge de 12 ans, aux cartes haut de gamme offrant des capacités de retrait, d'achat, des services d'assistance et de prévoyance particulièrement étendus, vous pourrez choisir dans notre gamme la (ou les) carte(s) adaptée(s) à vos besoins.

**Avantage : si vous détenez deux cartes sur un même compte, la deuxième carte de même prix ou celle dont la cotisation est la moins élevée des deux bénéficie d'une remise de 50%.**

- **Les cartes de retrait** (cotisation annuelle)
  - Carte internationale de retrait Point Argent Plus **18,00€**
  - Carte internationale de retrait Point Argent Plus pour les moins de 18 ans **gratuit**
- **Les cartes de paiement** (cotisation annuelle)

**Information : pour régler vos achats, vous pouvez opter :**  
 - pour le débit immédiat. Chaque achat est alors débité immédiatement, le suivi de votre compte est facilité.  
 - pour le débit différé. Dans ce cas les paiements effectués dans le courant du mois sont débités le dernier jour ouvré de ce même mois.

- Carte Visa Electron (débit immédiat uniquement) **30,00€**
- Carte internationale Visa Classic ou FACELIA (voir page 14)
  - Débit immédiat **39,00€**
  - Débit différé **45,00€**
- Carte internationale Visa Premier ou FACELIA (voir page 14) **120,00€**
- Carte internationale Visa Infinite **300,00€**
- **Abonnement e-Carte-Bleue** (cotisation annuelle) **12,00€**

Pour acheter sur Internet en toute sécurité. Ce service est accessible avec votre Carte Visa Classic, Premier ou Infinite.

## LES SERVICES LIÉS À VOTRE CARTE

- **Cartego**  
Cartego vous permet de personnaliser votre carte bancaire avec une photo personnelle ou choisie dans un catalogue
  - Catalogue des visuels nationaux ou régionaux **8,00€**
  - Photo personnelle **12,00€**
- **L'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement**  
Produits d'assurance d'AON France  
L'assurance Sécuriplus assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger. Sécuriplus garantit aussi le remboursement de vos clés et papiers s'ils sont dérobés ou perdus simultanément.
  - 1 adhérent **26,50€**
  - 2 adhérents **39,75€**
  - Adhérent de moins de 28 ans, titulaire de la convention Equipage Horizon **13,25€**

- Réédition de code confidentiel **gratuit**
- Refabrication de carte **gratuit**
- Frais de restitution  
(carte capturée par distributeur hors BP) **gratuit**
- Frais d'opposition sur carte volée **gratuit**
- Mise en opposition d'une carte par la banque pour utilisation abusive ou sur carte perdue **24,00€**
- ▲ **Numéro national pour opposition à la carte bancaire : 01 77 86 24 24 (Coût d'un appel local)**
- Modification du plafond de paiement ou de retrait **5,00€**

## RETRIR DES ESPÈCES (EN FRANCE)

- Retraits aux distributeurs du Groupe Banque Populaire **gratuit**
- Retraits aux distributeurs hors réseau Banque Populaire **1,10€**
  - Dès le premier retrait pour
    - Carte Electron
    - Carte Point Argent
  - Forfait mensuel de retraits gratuits
    - Cartes bancaires nationales et Cirrus : 2 retraits
    - Cartes bancaires internationales : 4 retraits
    - Cartes bancaires internationales dans les conventions Equipage ou CyberEquipage : 6 retraits
    - Cartes Visa Premier et Infinite : illimité

**Conseil : pour éviter ces frais, prenez l'habitude d'utiliser le réseau des distributeurs de billets Banque Populaire.**

## EMETTRE OU RECEVOIR UN VIREMENT

(hors opérations avec l'étranger)

- **Virements entre vos comptes** **gratuit**
  - Au guichet de votre agence, avec un automate, par Internet
- **Virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire du Sud**
  - Au guichet de votre agence **gratuit**
  - Par Internet **gratuit**
  - Sur nos automates (virements occasionnels uniquement) **gratuit**
- **Virements occasionnels émis vers un compte d'un autre établissement bancaire**
  - Au guichet de votre agence **3,50€**
  - Par Internet **0,26€**
- **Virements permanents émis vers un compte d'un autre établissement bancaire**
  - Mise en place du virement **gratuit**
  - Coût par opération
    - Virement permanent enregistré au guichet **1,45€**
    - Virement permanent créé sur Internet **gratuit**

**Conseil : pour gagner du temps et réduire les frais sur ces opérations, utilisez Cyberplus, notre service de banque en ligne.**



## AUTORISER UN PRÉLÈVEMENT SUR VOTRE COMPTE

Par cette opération, vous autorisez votre banque à payer les prélèvements qui seront présentés par les créanciers nommément désignés par l'autorisation que vous avez par ailleurs signée.

- **Mise en place d'une autorisation de prélèvement au bénéfice du Trésor Public, d'EDF-GDF... ou d'organismes humanitaires** gratuit
- **Mise en place d'une autorisation de prélèvement au bénéfice d'autres créanciers** 8,75€
- **Mise en place pour les moins de 28 ans (tous créanciers)** gratuit

**Avantage : vous bénéficiez de la gratuité dans les 6 mois suivant l'ouverture du compte.**

- **Coût par prélèvement** gratuit
- **Frais d'opposition sur prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP)** gratuit

## UTILISER UN CHÉQUIER

- **Renouvellement automatique d'un chéquier** gratuit

Dès que vous utilisez les derniers chèques de votre carnet, la fabrication d'un nouveau chéquier est automatiquement déclenchée.

- **Mise à disposition d'un chéquier**
  - Retrait au guichet gratuit
  - Envoi par courrier (1 chéquier par envoi)
    - Envoi par courrier simple :
      - Chéquier de 40 formules portefeuille 0,70€
      - Chéquier de 40 formules souche à gauche 0,91€
      - Chéquier de 60 formules 2,26€
    - Envoi par courrier recommandé :
      - Chéquier de 40 formules 5,18€
      - Chéquier de 60 formules 6,06€

Ces frais correspondent à la récupération des frais postaux. Ils sont donnés à titre indicatif et sont sujets à variation en fonction de l'évolution des tarifs postaux.

**Vous pouvez choisir entre l'envoi par poste (envoi simple ou recommandé) et le retrait du nouveau chéquier au guichet de votre agence. Si vous êtes client d'une agence sans caisse (Libre-Service Bancaire LSB), votre chéquier vous sera adressé par courrier simple.**

- **Chèque de banque et chèque certifié** 15,00€
- **Frais d'opposition sur chèques** 16,00€  
(quel que soit le nombre de chèques concernés)

## LES IRRÉGULARITÉS DE FONCTIONNEMENT

- **Commission d'intervention pour compte en irrégularité de fonctionnement** 13,70€
  - Par opération

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Commission plafonnée à 20 opérations par mois. Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : «COM INTERVT».
- **Rejet d'un prélèvement, d'un TIP ou d'un virement permanent pour absence de provision suffisante** 6,30€  
NB : Dans ce cas, la commission d'intervention reste applicable.  
Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : « FRAIS... IMPAYÉ »

**Le rejet des opérations inférieures ou égales à 20,00€ ne donne pas lieu à perception des frais de rejet.**

- **Echéance de prêt non payée, en attente de régularisation** 12,50€

**Conseil : afin d'éviter ces frais, veillez à conserver votre compte en situation créditrice ou à l'intérieur de l'autorisation de découvert. A défaut, nous vous recommandons de prendre rapidement contact avec votre conseiller.**

## Incidents liés au chèque

Attention à l'incidence de l'émission de chèques sans provision. Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques pour l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques, ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique sur une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment dès régularisation de la situation.

- La lettre d'information préalable au rejet du chèque 12,50€

**Ces frais seront prélevés en cas de paiement effectif du chèque. En cas de rejet, ces frais seront alors inclus dans "le forfait de rejet de chèque".**

- Forfait sur chèque rejeté pour insuffisance de provision
  - Chèque inférieur ou égal à 50€ 30,00€
  - Chèque supérieur à 50€ 50,00€

## Ce forfait comprend :

- la commission d'intervention
- les frais de rejet
- le traitement du chèque impayé
- les frais d'ouverture du dossier Banque de France
- la lettre d'information préalable au rejet du chèque (Murcef)
- la constitution de provision affectée
- la délivrance d'un certificat de non-paiement
- la demande de main-levée de l'interdiction bancaire
- l'envoi de la lettre d'injonction
- les frais de représentation

**Sur votre extrait de compte, le libellé utilisé sera : « FORFAIT CHÈQUE REJETÉ »**

# Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est un ensemble de produits et de services destinés à la gestion quotidienne de vos comptes et adaptée à vos besoins : compte de dépôt, carte bancaire, assurance pour la perte ou le vol de vos moyens de paiement, autorisation de découvert, outils de suivi de vos comptes et de votre budget. Certains de ces services doivent être nécessairement détenus, d'autres sont optionnels. La convention vous permet de bénéficier d'avantages tarifaires sur les produits qui la composent.

## ■ La convention Equipage

Elle s'adresse à nos clients de plus de 28 ans. Elle permet de bénéficier :

- d'une réduction de la cotisation des produits qui composent la convention, **-10%**
- d'une facturation au mois des produits et services, regroupés en une écriture unique

## ■ La convention CyberEquipage

Elle s'adresse à nos clients de plus de 28 ans. Elle est composée d'un ensemble de produits et services. Elle permet en particulier de bénéficier d'un abonnement gratuit à notre service internet de banque en ligne Cyberplus pour une gestion complète de vos avoirs (consultation, virements internes ou interbancaires,...)

⚠ Cette convention sera disponible à compter du 3 janvier 2011.

## ■ La convention Pass Pop

Elle s'adresse à nos clients de 12 à 17 ans. Elle comprend :

- Un Livret Jeune avec un rendement attractif et net d'impôt **nous consulter**
- Une carte de retrait Point Argent Plus **gratuit**

**Avantage : la capacité de retrait, choisie par les parents, varie de 20€ à 300€ par période de 7 jours.**

## ■ La convention Equipage Horizon

Elle s'adresse à nos clients de 16 à 28 ans. Elle comprend :

- Base de la convention
  - Un compte de chèques **-50%**
  - Une carte de paiement **-50%**
  - Une assurance perte ou vol des moyens de paiement **-50%**
- Produits optionnels
  - Livret Jeune (jusqu'à 26 ans) avec un rendement attractif et net d'impôt **nous consulter**
  - Cyberplus (service Internet de banque en ligne) **-50%**
  - Moviplus (suivi du solde du compte sur tél. portable) **-50%**

## ■ La convention Equipage Horizon spécial étudiant

Elle s'adresse à nos clients étudiants de 16 à 28 ans. Elle comprend les mêmes services que la convention Equipage Horizon mais bénéficie d'une réduction de : **-75%**

## BASÉO BANQUE POPULAIRE

Cette convention s'adresse à nos clients qui ne détiennent pas de chéquier **4,00€/mois**  
Elle comprend : une carte bancaire Visa Electron, 6 mises en place d'avis de prélèvement, 4 virements externes par mois (2 occasionnels + 2 permanents), 1 chèque de banque par an.



# Gérer votre compte à distance

## ■ Par Internet

- Cyber Découverte (hors frais de connexion) **gratuit**
- Cyberplus (hors frais de connexion) **3,00€/mois**
- Services Cyberplus à la demande
  - Alerte sur soldes ou sur opérations **0,20€/SMS**
  - SMS **gratuit**
  - Mail **gratuit**
  - Confirmation de virement **0,20€/SMS**
  - SMS **gratuit**
  - Mail **gratuit**
- Relevé de comptes, relevés CB, dématérialisés via Cyber **gratuit**
- Consultation des images-chèque (remis à l'encaissement) **2,90€**

Votre abonnement Cyberplus vous permet d'accéder, de façon totalement sécurisée, aux services suivants : consultation de vos comptes, de votre portefeuille-titres, édition de RIB ou IBAN, virements internes ou interbancaires, transmission d'ordres de Bourse.

## ■ Par téléphone

- Le serveur vocal Tonalité Plus (0811 088 088)
  - Forfait par consultation aboutie **0,45€**
  - Consultation d'un Livret Jeune **gratuit**
- Les services par SMS
  - SMS au 6 11 10 (prix par message, plus coût du SMS) **0,35€**

Ce service sans abonnement vous permet, sur simple appel, de connaître le solde et les 6 dernières opérations passées sur votre compte. Votre code d'accès personnel est indiqué sur votre relevé de compte.

- Moviplus **4,00€/mois**
- Pour nos clients de moins de 28 ans **3,00€/mois**

Ce service sur abonnement vous adresse automatiquement, 3 fois par semaine, le solde et le détail de vos dernières opérations.

# Choisir une solution d'épargne et gérer votre patrimoine



## BÉNÉFICIER D'UNE ÉPARGNE DISPONIBLE

Ces formules de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en vous assurant une souplesse totale. Les versements et retraits sont possibles à tout moment. Vos intérêts sont crédités annuellement.

- **Livret A**  
Taux net d'impôt et réglementé
- **Livret de Développement Durable (ex Codevi)**  
Taux net d'impôt et réglementé
- **Livret d'Épargne Populaire (LEP)**  
Taux net d'impôt, avec garantie d'indexation sur l'évolution des prix constatée par l'indice INSEE
- **Compte sur livret**  
Taux brut et lié aux conditions du marché
- **Livret Fidélis**  
Taux brut et lié aux conditions du marché
- **CODEVair**  
Taux brut et lié aux conditions du marché

nous  
consulter

## ÉPARGNER EN VUE D'UN PROJET IMMOBILIER

- **Compte Epargne Logement**  
Taux net d'impôt réglementé et soumis aux prélèvements sociaux

nous consulter

Une formule d'épargne pour préparer un projet immobilier tout en gardant la disponibilité des fonds.

- **Plan Epargne Logement**  
Taux net d'impôt réglementé et soumis aux prélèvements sociaux

nous consulter

Une formule d'épargne pour préparer un projet immobilier à votre rythme, en toute sécurité. En cas de mise en place d'un prêt épargne logement, une prime d'état est versée majorant ainsi la rémunération effective de votre épargne.

## ÉPARGNER POUR VOS ENFANTS

L'épargne déposée sur ces livrets demeure totalement disponible

- **Livret Premiers Pas**  
Taux brut et lié aux conditions du marché
- **Livret Jeune**  
Taux net d'impôt et lié aux conditions du marché

nous consulter

nous consulter

## DYNAMISER VOTRE ÉPARGNE

Placements à terme, Assurance-vie, PEA... de nombreuses possibilités de placements vous sont proposées afin d'optimiser votre patrimoine et de préparer votre retraite. Consultez votre conseiller afin de trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.



## GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE BOURSIER

### ■ Ordres de Bourse

Opérations au comptant sur actions, certificats d'investissement, droits, titres participatifs, bons de souscription.

- Au guichet de votre agence ou transmis par téléphone au 0820 361 099, 0,12€ TTC/Min. **1,44%**
- (avec un minimum de 19,74€ par ordre)
- Par Internet
- De 1 à 1 500€ **10,76€**
- De 1 501 à 10 000€ **0,598%**
- De 10 001 à 40 000€ **0,538%**
- Au-delà de 40 000€ **0,478%**

- **Souscription d'OPCVM du Groupe BP (hors droits d'entrée)** **gratuit**

- **Souscription d'OPCVM hors Groupe BP (hors droits d'entrée)** **10,00€**

- **Droits de garde annuels (commission fixe par ligne)**
- Valeurs du Groupe Banque Populaire **6,20€**
- Valeurs hors Groupe Banque Populaire **11,50€**
- Minimum de perception **35,00€**
- Commission PEA **10,00€**

## GÉRER VOTRE PATRIMOINE FINANCIER

- Relevé ISF **27,00€**

# Financer vos projets

## GÉRER VOTRE TRÉSORERIE ET MAÎTRISER LES IMPRÉVUS

- **Mise en place ou renouvellement d'une autorisation de découvert** **gratuit**
- **Découvert en compte** **TBB plus 7,60%**

Le dépassement de l'autorisation en place donnera lieu à une majoration de 1% sur les conditions appliquées. Le taux de Base de la Banque ou TBB sert au calcul des intérêts. Ses variations sont fonction de l'évolution du marché monétaire. Ce taux est affiché dans chacune de nos agences.

**Information : le solde de votre compte reste, en principe, créditeur. Nous pouvons convenir ensemble d'une autorisation de découvert. Le coût total de l'utilisation de ce découvert dépendra de son montant et de la durée pendant laquelle votre compte sera débiteur.**

- **Crescendo** (abonnement annuel) **15,00€**

**Crescendo vous permet d'alimenter automatiquement les comptes d'épargne que vous avez choisis dès lors que le solde de votre compte de chèques dépasse un montant que vous avez déterminé.**

## VOS PROJETS PERSONNELS

- **Prêt personnel et prêt automobile** **1,00%**
  - Frais de dossier
  - Calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 50€ et un maximum de 200€
  - Taux **nous consulter**
- **Prêts spéciaux clients Acef**
  - Prêt bienvenue (jusqu'à 6 000€)
    - Frais de dossier **gratuit**
    - Taux **nous consulter**
  - Le prêt Acef grand large (jusqu'à 15 000€)
    - Frais de dossier **0,50%**
    - Calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 25€
    - Taux **nous consulter**
- **Crédit renouvelable attaché aux cartes FACELIA**
  - Frais de mise en place du crédit renouvelable **gratuit**
  - Taux (hors assurance facultative) **TAEG de 11,50% à 17,95%**
- **Crédit renouvelable CREODIS**
  - Frais de mise en place du crédit renouvelable **gratuit**
  - Taux (hors assurance facultative) **TAEG de 11,50% à 17,95%**
  - Carte bancaire CREODIS (cotisation annuelle) **17,00€**

FACELIA et CREODIS sont des produits de Natixis Financement.

## VOS PROJETS IMMOBILIERS

**Quel que soit votre projet immobilier, construction, achat, travaux, d'amélioration ou d'économie d'énergie, nos conseillers vous apporteront une solution sur mesure, adaptée à votre situation d'aujourd'hui et qui ne vous réserve aucune mauvaise surprise demain.**

- **Prêt Epargne logement** **gratuit**
  - Frais de dossier
  - Taux **nous consulter**

## ■ Prêts pour l'habitat écologique

- Eco prêt à taux zéro
  - Frais de dossier **gratuit**
  - Taux **0%**
- PREVair (rénovation) **gratuit**
  - Frais de dossier **nous consulter**
  - Taux
- PREVair Plus (construction, achat) **gratuit**
  - Frais de dossier **nous consulter**
  - Taux

## ■ Prêt à taux zéro

- Frais de dossier **gratuit**
- Taux **0%**

## ■ Autres prêts immobiliers

- Frais de dossier **1,00%**
- Calculés sur le montant emprunté avec un minimum de 150€ et un maximum de 1 000€
- Taux **nous consulter**

## FINANCER VOS ÉTUDES ET VOTRE INSTALLATION

(étudiant et/ou âgé de moins de 29 ans)

- **Prêt Etudiant** (avec un maximum de 5 enveloppes de 5 000€/an) et Prêt apprenti (jusqu'à 15 000€)
  - Frais de dossier **gratuit**
  - Taux **nous consulter**
- **Avance de rentrée** (jusqu'à 1 000€ et pour une durée maximum de 3 mois)
  - Taux **0%**
- **Prêt "je m'installe"** (jusqu'à 4 000€)
  - Frais de dossier **gratuit**
  - Taux **nous consulter**

D'autres possibilités existent pour le financement du permis de conduire, d'un micro-ordinateur. **nous consulter**

## ■ Caution Jeunes Locataires (jusqu'à 28 ans inclus)

- Frais de dossier **30,00€**
- Taux **1%**

## ASSURER VOTRE CRÉDIT

	Décès/PTIA <sup>(1)</sup> /IT <sup>(2)</sup>	Décès/PTIA <sup>(1)</sup>
Prêt personnel	0,72%	0,45%
Prêt étudiant	0,18%	-
Prêt immobilier	0,42%	0,36%

<sup>(1)</sup>Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

<sup>(2)</sup>Invalidité Temporaire.

Pour tout renseignement sur les conditions d'accessibilité aux garanties d'assurance-crédit, consultez votre conseiller.

## AUTRES FRAIS LIÉS À LA VIE D'UN PRÊT

- **Modifications apportées à un prêt immobilier**
  - Modifications avec rédaction d'avenant **300,00€** (modification de taux, de durée, de garantie, d'emprunteur)
  - Modifications sans rédaction d'avenant **200,00€** (modification de périodicité, de date d'échéance)
- **Information annuelle des cautions** **40,00€ maximum**
- Il s'agit de l'information annuelle obligatoire aux personnes qui se sont portées caution afin de garantir vos crédits.
- **Frais sur délégation d'assurance externe** **180,00€**
- **Réédition d'un tableau d'amortissement à la demande du client** **15,00€**
- **Réédition d'un tableau d'amortissement via internet** **10,00€**



# Protéger votre famille et vos biens

## VOTRE ASSURANCE PERSONNELLE

### Produits d'Assurance Banque Populaire Prévoyance

#### ■ MAV (Multirisque des Accidents de la Vie) cotisation annuelle

	Formule individuelle	Formule familiale
Option 1 : incapacité supérieure à 5%	132,00€	252,00€
Option 2 : incapacité supérieure à 30%	90,00€	180,00€

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie privée, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie privée garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance au quotidien (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives ou sociales...).

#### ■ Autonomis

Tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi

**nous consulter**

Ce contrat d'assurance vous assure le versement d'une rente mensuelle et d'un capital forfaitaire (pour aménagements spécifiques) afin de faire face aux conséquences de la perte d'autonomie.

## ASSURER L'AVENIR DE VOS PROCHES

### Produits d'Assurance Banque Populaire Prévoyance

#### ■ Fructi-Famille

- Cotisation annuelle pour 1 000€, garantie décès ou invalidité absolue et définitive, selon l'âge de l'assuré et l'option choisie (décès toute cause ou accident) avec cotisation minimum de 15€.

**de 1,40€ à 30,30€**

Ce contrat de prévoyance vous permet de mettre votre famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à vos proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession et de prélèvements sociaux, dans la limite de la législation en vigueur.

#### ■ Fructi-Facilités

Contrat d'assurance ayant pour objet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte au jour du décès

**15,20€/an**

#### ■ Fructi-Budget

Rente de 1 500€ par mois/24 mois	50,60€/an
Rente de 3 000€ par mois/24 mois	94,60€/an

Ce contrat d'assurance permet le versement à la famille en cas de décès accidentel de l'assuré, d'un revenu mensuel garanti pendant une durée de deux ans.



## PROTÉGER VOS BIENS

### Produits d'Assurance Banque Populaire IARD

#### ■ Assurance Auto et Habitation

Nous vous proposons avec Assur'BP Habitat et Assur'BP Auto, des contrats d'assurance modulables, aux nombreuses garanties, proposés au meilleur rapport qualité/prix.

**nous consulter**

#### ■ Location de coffres (cotisation annuelle)

Selon la capacité du coffre et le plafond de garantie choisi.

**de 80,00€ à 1 040,00€**



# Parlons-en

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture ?  
 Votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.  
 Vous disposez de trois possibilités :

1. **Votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié**  
 Son nom figure sur chacun de vos relevés de compte.

2. Si nécessaire, vous pouvez contacter **le Service Client :**  
**Banque Populaire du Sud**  
**SERVICE CLIENTS**  
**30969 NIMES CEDEX 9**


3. En dernier recours, vous pouvez faire appel aux services du **Médiateur** au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité.  
 Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

**Banque Populaire du Sud**  
**Monsieur le Médiateur**  
**30969 Nîmes Cedex 9**

### Bon à savoir

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française « les clés de la Banque » (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur vos droits et vos obligations, l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement.



 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte.

## VOS OPÉRATIONS DE CHANGE

■ **Délivrance de chèques de voyage** **1,50%**

■ **Achat et vente de billets de banque étrangers**

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.  
 Ce cours est affiché en agence.

## VOS OPÉRATIONS PAR CARTE BANCAIRE

■ **Paiement par carte bancaire**

■ En euros et dans un pays de l'EEE<sup>(1)</sup> **gratuit**

Hors EEE<sup>(1)</sup>, en pourcentage de la transaction et selon la zone géographique, plus cours de change **de 1,30% à 2,50%**

■ **Retrait d'espèces à un distributeur**

■ En euros et dans un pays de l'EEE<sup>(1)</sup>

Voir conditions appliquées aux retraits aux distributeurs hors réseau Banque Populaire (page 7)

■ Hors EEE<sup>(1)</sup> **3,00€ + de 1,30 % à 2,50 %**

■ **Retrait d'espèces à un guichet bancaire**

■ En euros et dans un pays de l'EEE<sup>(1)</sup> **5,50€**

■ Hors l'EEE<sup>(1)</sup> **5,50€ + de 1,30% à 2,50%**

## VOS VIREMENTS VERS L'ÉTRANGER

■ **Virements frais partagés émis en euros vers un pays de l'Espace Unique de Paiement en Euro<sup>(1)</sup> et comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)** **3,50€**

■ **Virements émis en euros vers un pays hors Espace Unique de Paiement en Euro<sup>(1)</sup> ou en devises**

■ En euros **21,00€**

■ En devises plus commission de change **21,00€**

## VOS VIREMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

■ **Virements en euros en provenance de l'Espace Unique de Paiement en Euro, frais partagés, comportant les coordonnées correctes du bénéficiaire (BIC-IBAN)**

**gratuit**

■ **Virements en euros en provenance d'un pays hors de l'Espace Unique de Paiement en Euro<sup>(1)</sup> ou en devises**

**21,00€ plus commission de change**

<sup>(1)</sup>L'Espace Economique Européen + la Suisse



**Pour rester en contact  
avec votre banque à tout moment**

**Un accès direct à votre compte  
où que vous soyez et 24h/24**



Par Internet, avec Cyberplus

([www.sud.banquepopulaire.fr](http://www.sud.banquepopulaire.fr))



Par SMS avec le 6 11 10 ou Moviplus



Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au 08 11 088 088

(forfait de 0,45€ par appel abouti)

Depuis l'étranger, au +(33) 176 614 728

Siège Social Banque Populaire du Sud : 38, bd Georges Clemenceau 66966 Perpignan Cedex 09 - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 554 200 808 RCS Perpignan - ORIAS N° 07 023 534 Téléphone : 04 68 38 22 00 - Télécopie : 04 68 38 48 03. Société de courtage en assurance. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et L 530-2 du code des assurances. Pôle d'activité de Nîmes : 10, Place de la Salamandre - CS 98001 - 30969 Nîmes Cedex 9.

